

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2020**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,

Mmes Blanc Dominique, Golay Martine et M. Lévrier Bernard, Adjoints

Mmes Budun Sevda, Clot Mariana, De Jesus Catherine, Delachat Elodie, Fol Christine,
Fournier Céline, Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine, Rossas Amandine,
MM. Blanc Jérémy, Brunet Julien, Deseure Jean, Doucet Maxime, Felix-Fiardet Bastien,
Gigi Dominique, Girod Claude, Martinod Guillaume, Visconti Régis.

Etait absent excusé :

M. Pons Alexandre a donné une procuration à Mme Blanc Dominique

1. **Election du secrétaire de séance :** Denise Hugon est élue secrétaire de séance
2. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 octobre 2020.**
Le compte rendu est approuvé en l'état à l'unanimité.

3. DELIBERATIONS

3.1. DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L. 2122-22 donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer, pour la durée de son mandat, certaines de ses compétences.

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire certaines des délégations prévues par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré,

DÉCIDE de déléguer certaines de ses compétences à Monsieur le Maire, en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour la durée de son mandat.

Les délégations sont les suivantes :

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Décider la fixation des tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune et n'ayant pas un caractère fiscal. Ces droits et tarifs pouvant faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.
- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;

- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;
- Décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- Décider la fixation dans les limites de l'estimation des services fiscaux, service des domaines, du montant des offres de la commune à notifier aux expropriés,
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 300 000 € ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- Décider la réalisation des dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux
- Décider la fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,
- Décider de signer les conventions de servitude demandées par les entreprises de travaux sur les réseaux divers.
- Décider d'intenter au nom de la commune toutes les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions.
- Décider la fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- Décider de donner une procuration aux notaires afin qu'il puisse au nom de la commune signer les actes notariés concernant les actes de cessions ou acquisitions de terrains

Monsieur le maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.2. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu d'élire les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire précise qu'il est élu Président d'office du Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL MUNICIPAL décide d'élire sept (7) membres :

Les personnes ci-dessous, ayant obtenu vingt-trois voix soit la majorité des suffrages ont été proclamées élues :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| - BLANC Dominique | - FELIX-FIARDET Bastien |
| - DE JESUS Catherine | - FOL Christine |
| - DELACHAT Elodie | - HUGON Denise |
| - DOUCET Maxime | |

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.3. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu compte tenu de l'installation d'un nouveau conseil municipal de désigner une nouvelle commission d'appel d'offres pour l'examen et le contrôle des marchés publics de travaux en cours et à venir :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DESIGNE pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur Christian ARMAND, Maire, en qualité de Président de droit.

Membres titulaires

- BLANC Dominique
- BLANC Jérémy
- LEVRIER Bernard

Membres suppléants.

- DESEURE Jean
- PONS Alexandre
- VISCONTI Régis

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.4. ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES REPRESENTANTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu, compte tenu de l'installation du nouveau conseil municipal, de constituer les diverses commissions communales.

Monsieur le Maire précise qu'il est le Président de toutes les commissions.

FINANCES – BUDGET

- Responsable de la commission : BLANC Dominique

GOLAY Martine
LEVRIER Bernard
BLANC Jérémy
BUDUN Sevda

DESEURE Jean
QUINIO Marie-Madeleine
PONS Alexandre

VOIRIE – SECURITE – ESPACES VERTS – FLEURISSEMENT

- Responsable de la commission : LEVRIER Bernard

CLOT Mariana
FOL Christine
GIGI Dominique

GIROD Claude
HUGON Denise
MARTINOD Guillaume

BATIMENTS COMMUNAUX EXISTANTS ET A CREER – CIMETIERE

- Responsable de la commission : LEVRIER Bernard

DOUCET Maxime

GIGI Dominique

URBANISME

BLANC Jérémy
BRUNET Julien

CLOT Mariana
VISCANTI Régis

RELATIONS SCOLAIRES – PERISCOLAIRES – JEUNESSE

- Responsable de la commission : BLANC Dominique

GOLAY Martine
CLOT Mariana
DE JESUS Catherine

DELACHAT Elodie
FOURNIER Céline
VISCANTI Régis

COMMUNICATION

- Responsable de la commission : GOLAY Martine

FOURNIER Céline
GIGI Dominique
MARTINOD Guillaume

ROSSAS Amandine
VISCANTI Régis

FORET - AGRICULTURE

- Responsable de la commission : LEVRIER Bernard

CLOT Mariana
GIGI Dominique

GIROD Claude
MARTINOD Guillaume

RELATIONS ASSOCIATIONS - SPORTS

- Responsable de la commission : BLANC Dominique

DE JESUS Catherine
DOUCET Maxime
FELIX FIARDET Bastien
FOL Christine

FOURNIER Céline
GIROD Claude
HUGON Denise
ROSSAS Amandine

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

- Responsable de la commission : GOLAY Martine

BRUNET Julien
FOURNIER Céline

MARTINOD Guillaume

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SOLIDARITE – SANTE

- Responsable de la commission : GOLAY Martine

BUDUN Sevda
CLOT Mariana
DELACHAT Elodie
DESEURE Jean

DOUCET Maxime
FELIX FIARDET Bastien
ROSSAS Amandine

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.5. CAPG - ELECTION DES DELEGUES CONCERNANT LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu, compte tenu de Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu, compte tenu de l'installation du nouveau conseil municipal, de désigner les délégués aux diverses commissions communautaires.

Par rapport à nos discussions les commissions communautaires ont déjà changées pour revenir à quelque chose de plus normal. Nous désignerons donc nos délégués en séance, j'ai pour l'instant laissé certains noms donnés précédemment.

- 1) **Finances** : DESEURE Jean
- 2) **Environnement** : CLOT Mariana
- 3) **Economie – Tourisme – Culture – Innovation** : VISCONTI Régis
- 4) **Aménagement** : BLANC Jérémy
- 5) **Déplacements** : BRUNET Julien
- 6) **Cadre de vie** : ARMAND Christian
- 7) **Santé – Solidarité** : DOUCET Maxime

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Hors délibération les conseillers municipaux ont également élu en tant que suppléant :

- 2) **Environnement** : MARTINOD Guillaume
- 3) **Economie – Tourisme – Culture – Innovation** : FOURNIER Céline pour l'économie et le tourisme, ROSSAS Amandine pour la culture
- 5) **Déplacements** : Armand Christian
- 6) **Cadre de vie** : Golay Martine pour le patrimoine
- 7) **Santé – Solidarité** : DELACHAT Elodie

3.6. ELECTION DES DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DIVERS

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu, compte tenu de l'installation du nouveau conseil municipal, de constituer les diverses commissions communales.

Monsieur le Maire précise qu'il est le Président de toutes les commissions.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu, compte tenu de l'installation du nouveau conseil municipal, de désigner les délégués des Syndicats Intercommunaux et de divers organismes.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN

TITULAIRES

ARMAND Christian
LEVRIER Bernard

SUPPLEANTS

GIGI Dominique
VISCONTI Régis
DESEURE Jean
DELACHAT Elodie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SUD GESSIEN (SIVOS)

TITULAIRES

ARMAND Christian
BLANC Dominique

SUPPLEANTS

FOL Christine
BRUNET Julien

PARC NATUREL DU HAUT-JURA

TITULAIRES

LEVRIER Bernard
CLOT Mariana

SUPPLEANTS

BRUNET Julien
FOURNIER Céline

ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIERES

TITULAIRE

GIROD Claude

SUPPLEANT

LEVRIER Bernard

ASA DE LA ROUTE FORESTIERE DU PAYS DE GEX

TITULAIRES

ARMAND Christian
CLOT Mariana

SUPPLEANTS

BRUNET Julien
LEVRIER Bernard

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

TITULAIRE

ARMAND Christian

SUPPLEANT

DELACHAT Elodie

AGENDA 21 DU COLLEGE

TITULAIRE

HUGON Denise

CONSEIL D'ECOLE

TITULAIRES

ARMAND Christian
BLANC Dominique

SUPPLEANT

DELACHAT Elodie

ASSOCIATIONS AG3

REPRESENTANTS

LEVRIER Bernard
GOLAY Ramel
CLOT Mariana

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

TITULAIRES

DESEURE Jean

SUPPLEANT

DE JESUS Catherine

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.7. OFFICE NATIONAL DES FORETS – COUPES DE BOIS

RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – CANTINE - COLLEGE

4.1.1. ECOLE

Présentation du tableau des effectifs à la rentrée scolaire.

Rentrée 2020										
	Ulis	3 ans	4 ans	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe 1		16	11							27
Classe 2		15	12							27
Classe 3			11	16						27
Classe 4	1			16	8					25
Classe 5					6		18			24
Classe 6	1					24				25
Classe 7	1					15	8			24
Classe 8	2						14	10		26
Classe 9	2							25		27
Classe 10	1							9	14	24
Classe 11	2								24	26
Classe 12										
Classe 13										
TOTAUX	10	31	34	32	14	39	40	44	38	282

Les effectifs de l'année scolaire étaient de 297 à la rentrée 2019 – 2020 soit 15 élèves de moins cette année.

4.1.2. COLLEGE

4.1.2.1. Présentation du tableau des effectifs à la rentrée scolaire.

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Challex	45	44	43	40	39	35	33	23	28	26	37	44
Collonges	76	80	96	110	125	115	105	117	123	131	139	134
Farges	49	46	48	44	45	45	49	58	68	53	46	50
Péron	116	121	124	110	110	122	117	121	126	122	134	135
Pouigny	28	32	36	44	37	37	34	34	33	32	35	27
St Jean	40	51	48	52	57	53	63	57	56	68	69	76
Thoiry	161	172	172	178	164	158	179	179	189	205	205	199
Autres	4	8	6	8	8	11	15	16	17	17	19	21
	519	554	573	586	585	576	595	605	640	654	684	686

21 collégiens venus de diverses communes hors carte scolaire fréquentent le collège ce qui pose un problème de financement pour le SIVOS

4.1.2.2. Compte-rendu de la visite de sécurité du 20/10/2020

La commission a émis un avis favorable et, l'établissement étant parfaitement tenu, les visites de sécurité auront lieu tous les 5 ans au lieu de 3 actuellement.

Du fait de la présence de 686 collégiens accompagnés de 9 collégiens IME et de 62 adultes (enseignants, personnels administratifs et d'entretien) le collège passe en 2^{ème} catégorie ce qui ne change rien au niveau des normes de sécurité applicables à l'établissement.

4.3. BUDGET – FINANCES

4.3.1. Ligne de trésorerie

En caisse le 16 octobre 2020 : 1 232 418,81 €.

4.3.2. Réalisation du budget investissement des mois de juin, juillet, août, septembre

Tiers	Objet	Réalisé
SARL COO	CP 1 100% phase1 conception mission CSPPS voie verte	480.00
URBALAB	CP4 100% PRO 2 (DCE AAPC 2) avenant 1 MOE Voie verte Logras-Greny	1 800.00
SEMA	CP1 étapes 1 à 3 mission assistance travaux alpages Gralet (phase 2 goyas)	2 100.00
SIEA	Subvention équipement SERENIS RES ELEC 4 Lots CH GD PRE DOS 2018-0511 ELECT	6 166.00
SIEA	Subvention équipement GC TELECOM MAIL/LYON DOS 2015-1058 ELECT	14 875.00
GIROD Claude menuisier	Banc frêne long 140cm HT 40 cm cour extension école Champ Fontaine	450.00
MARKOSOL	panneaux parking Collège B6a1 station interdit M9z sauf service & riverains	351.90
GALLIN	Motopompe TEF3 50HA eau claire débit max 24m3/H	1 194.58
RAMPA TP	NV poteau incendie type Bayard n°288-77 Chemin de Ruthet	4 196.52
RAMPA TP	Conduite diamètre 100 nv poteau incendie n°288-77 Chemin de Ruthet	2 784.56
RAMPA TP	NV Poteau incendie n°288-18 Bayard CRF Rte Combe/ Chemin de Ruthet	4 158.00
RAMPA TP	DPLC/RPLC Poteau incendie n°288-19 Combe de Péron face impasse mésange	6 144.00
SMG DC SAVOIE	3 BACS LABO 60 L+ Caillebotis local rangement SS TR4 CSE	555.00
SMG DC SAVOIE	Meuleuse BOSCH 115 125 MM GWS 18V-10	514.80
SMG DC SAVOIE	Diable acier bavette rabat roue D160 CSE Champ Fontaine	208.85
VAUDAUX JEAN	Taille haie PELLENC HELION compact 2 +5 accessoires n° série 54T05050	1 558.50
VAUDAUX JEAN	Broyeur FLEAUX MORGNIÉUX ISEKI BMF150 n° Série 3100120202	3 924.24
SMG DC SAVOIE	2 Armoires grises portes battantes bleu 1950X1000X400 Local Voirie	953.76

Tiers	Objet	Réalisé
MANUTAN	4 Chaises DINGO SS Accoudoir empilables rouge salle ATSEM	194.35
MANUTAN	2 tables BASIC LINE 120x60 Gris salle ATSEM	242.74
PBI IOBURO	Fauteuil BIZZI XXL noir bureau directeur technique mairie	280.06
PBI IOBURO	Bureau Dir tech Mairie plan 90°+ caisson bout bureau+ rang bas 3 P Chêne	718.20
DISTRIGEX	Four encastrable INDESIT IFW 6540 P INOX ATSEM école champ fontaine	299.00
GARNIER Géraldine	AC.2 2 ^{ème} prospect. 05/20 étude impact environnement travaux pastoraux Gralet	655.00
SEMA	SEMA CP2/solde SIT05/20 MOE étapes 7 à 11(10% /128 781€HT) travaux pastoraux Gralet/Poutouille	6 300.00
GARNIER Géraldine	AC.3/solde 3ème prospect. 07/20+enjeux+rapport étude impact environnement travaux pastoraux Gralet	1 480.00
A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE	inventaire faunistique 06-07-08/1919+éval.enjeux étude impact environnement travaux pastoraux Gralet	2 814.00
Aménagement Espaces Verts	CP 4 SIT 05/20+rév.prix (1427.38€HT) LOT 17 E.V. + Jeux extension école	45 632.26
TECTA	CP8 90%EXE ET-90%EXEC-90%DET-90% AOR Tr Ferme MOE FLUIDES extension école	3 308.14
JOSEPH	CP 02/DGD SIT 06/2020+rév.prix (173.82€HT) LOT 18 CUISINE extension école	8 551.85
DEKRA INDUSTRIAL	CP14 CSPTS phase réalisation suivi chantier 14 + DIUO extension école	520.80
MARTIN LUCAS	CP5/DGD SIT 07/20+rév.prix(75.29€HT) LOT 12 CARRELAGE FAIENCES extension école	3 317.15
TRAVAUX SANS TRANCHEES	diagnostic réseau fontaine crêt bas (sous réservoir) av travaux	5 995.20
MARKOSOL	marquages 2020 parking collège (zig zag bus , Zone Arrêt minute)	685.92
		155 428.67

4.4. CENTRE DE LOISIRS CLSH

4.4.1. Compte-rendu de la réunion du 12.10.2020 avec M. Moreira David directeur de l'association Famille Rurale Enfance et Jeunesses.

Un courrier a été fait à Familles Rurales pour demander la résiliation du contrat pour la fin de l'année. Cette demande a été acceptée par courrier par Famille Rurale qui propose un avenant au contrat actuel avec une échéance à la mi-août 2021.

4.4.2. Présentation d'un tableau comparatif des fréquentations en septembre 2019 - 2020

	Septembre 2019			Septembre 2020		
	Nombre de présences enfants	Nombre de jours	Nombre moyen d'enfants	Nombre de présences enfants	Nombre de jours	Nombre moyen d'enfants
Matin	475	16	30	392	16	25
Soir	825	17	49	787	17	46
Mercredi	157	4	39	188	5	38

4.4.3. Choix sur la suite à donner au dossier

Suite à la proposition de Familles Rurales pour un nouveau contrat d'une durée de 8 mois ½ et dans l'attente de faire un nouveau cahier des charges pour le soumettre à diverses associations par le biais d'une mise en concurrence

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur le choix de la mise en place d'une régie municipale ou de prolonger le contrat avec Familles Rurales :
20 voix contre la régie – 1 voix pour – 1 abstention étant précisé que M. Doucet Maxime a quitté la salle et n'a pas participé au vote.

4.5. COVID-19

4.5.1. Présentation du point préfectoral au 15/10/2020

5. COMPTES RENDU COMMISSIONS COMMUNALES.

5.1. ASSOCIATIONS

5.1.1. Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association Football Club Sud Gessien du 14/10/2020.

Il n'y a pas grand-chose à dire au niveau sportif la crise sanitaire ayant également impacté les résultats sportifs.

375 licenciés composent le club avec un budget de 104 940 €. 30% de ce budget venant des diverses manifestations organisées par l'association, qui n'ont pas pu ou ne pourront pas ce faire, les dirigeants s'inquiètent pour le budget de cette année.

5.1.2. Compte-rendu de la réunion pour le calendrier des fêtes communale.

6. COMPTES RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

6.1. CAPG

6.1.1. Compte-rendu du Conseil des Maires du 15/10/2020.

6.2. ECOPONT

6.2.1. Relevé des passages des mois de juin, juillet, août, septembre.

Les animaux ne passent toujours pas sur l'écopont car le chemin côté Jura est trop près du pont mais aucune solution n'a encore été trouvée pour financer la déviation de ce chemin.

Mme Budun Sevda quitte la réunion à 21h36

Mme Delachat Elodie et M. Doucet Maxime quittent la réunion à 21h45

7. DIVERS

7.1. Demande de Monsieur Alexandre Pons de modifier les dates et heures des séances du Conseil Municipal

A la majorité les conseillers municipaux souhaitent garder le mardi mais repousse l'heure du début du Conseil Municipal à 20 h.

7.2. Prochain conseil municipal mardi 3 novembre à 20 h. à la Maison des Associations.

7.3 Usage de l'eau : la Préfecture nous informe que les eaux souterraines du Pays de Gex sont revenues au-dessus de la normale.

Fin de la réunion 21h50